

Les Burundais de Suède rejettent l'AIDBU

@rib News, 27/11/2012 Communiqué sorti de la Réunion des Burundais tenue à Årebro au 24 novembre 2012 Le samedi 24 novembre 2012, se sont réunis à Årebro des Burundais venus de plusieurs communes de Suède pour analyser ensemble les différentes interventions échangées sur internet à suite d'une invitation de Madame Christine KANYANGE Présidente de l'association Burundiska Unionen i Sverige. Pour rappel, Madame Christine KANYANGE, membre comite exécutif de l'AIDBU (action internationale de la diaspora burundaise) avait invité tous les burundais résidant en Suède à une réunion qui aura lieu le samedi 1er décembre à Hallstahammar.

Lors de cette réunion du 24 novembre, il a été constaté qu'aucune association communale, régionale ou nationale n'est en mesure d'approprier la représentation globale de la Diaspora Burundaise de Suède. Par conséquent, personne ne peut prétendre représenter ladite diaspora. C'est dans cette logique que pas mal d'intervenants ont demandé à Christine KANYANGE de ne pas forcer les gens à lire le(s) représentant(s) de la Diaspora Burundaise de Suède au sein de l'organisation AIDBU, connue et formée à Bujumbura sans consultations suffisantes de la communauté burundaise vivant en Suède. Ils ont émis des inquiétudes sur la procédure de mise en place d'une organisation internationale de la diaspora burundaise sans qu'il y ait au préalable des organisations nationales de la diaspora burundaise démocratiquement mises en place. Ils ont en outre souligné le caractère apolitique qui doit caractériser cette organisation de la diaspora. Les participants à la réunion d'Årebro ont alors demandé à Madame Christine KANYANGE d'arrêter définitivement cette volonté d'organiser illégalement une quelconque réunion de la Diaspora Burundaise de Suède comme elle a l'intention de le faire le 1er décembre 2012 à Hallstahammar. Ils implorèrent toute personne qui de près ou de loin veut mettre à la charrue avant les bœufs de ne pas se précipiter en mettant en place des structures non consenties d'une manière transparente, démocratique et inclusive. À cet effet, le but de mettre en place une organisation de la Diaspora Burundaise de Suède, il a été décidé de créer une commission technique chargée de laborer un projet de statuts de cette association nationale de la diaspora, contacter le maximum possible des associations burundaises ainsi que des particuliers et organiser des élections libres et transparentes des organes représentatifs de ladite organisation. Le délai de travail de cette commission a été fixé à six mois à partir de la date du 24 novembre 2012. Fait à Årebro, le 24/11/2012. Pour la commission Rapporteur Oscar Gaspard CIZATHarcisse Ndayishimiye